



ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLEMENTAIRES

Le dimanche 23 septembre 2017 vous étiez appelés à voter. Les résultats ont été les suivants :

Nicolas Garcia : 146 voix ; Sophie Mourlan : 145 voix ; Frédéric Piton : 144 voix ; nuls : 16.

Pour être élu il fallait au moins 50 % des suffrages exprimés ; chaque candidat en ayant réuni plus de 80 %, ils sont élus et tiennent à vous remercier de la confiance que vous leur avez accordée.

ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le vendredi 29 septembre 2017 lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal, les onze conseillères et conseillers ont élu à l'unanimité Henri Ruffel comme maire de Rustiques. Ont été aussi élus à l'unanimité Aline Vaujany , première adjointe, Nathalie Jesupret, deuxième adjointe, Antoine Romero, troisième adjoint.

INFORMATION COMMUNALE

ET SYSTÈME D'ALERTE

Depuis le début du mandat en mars 2014, nous avons mis en place des moyens d'information : le site internet rustiques.fr qui permet de connaître les moindres détails sur la vie communale ; le panneau électronique d'information que vous pouvez consulter de chez vous sur votre ordinateur, votre tablette ou votre portable en installant CentoLive une application développée par Centaure Systems.

Face aux dérèglements climatiques que nous connaissons et qui s'accroissent, face aux risques de catastrophes naturelles (rappelons-nous les inondations de 1999 dans l'Aude, plus de 26 morts !) **la commune a adhéré au système d'alerte à la population CII TELECOM qui propose un système d'alerte personnalisé.** En cas de risque, (montée des eaux, tempête de vent), vous serez prévenu par annonce téléphonique, SMS ou mail.

Il vaut mieux prévenir que guérir.

Le Conseil Municipal vous invite à adhérer à ce système de prévention, de répondre au questionnaire joint en page 3 et de nous le renvoyer.

Ce système de prévention peut aussi être utilisé pour d'autres événements gênants : par exemple vous informer d'une coupure d'eau, ou vous prévenir en cas de coupure de courant de longue durée, de la date prévue de son rétablissement.

TRAVAUX A LA MAIRIE

Nous entrons dans la dernière phase : les travaux suivants sont terminés: le doublage des murs, les peintures et l'électricité ; il reste l'aménagement intérieur et la pose des meubles.

Cela devrait être terminé courant décembre.

Le public disposera d'une mairie plus fonctionnelle et les employés au secrétariat d'un outil de travail performant.

EMBELLEMENT DU VILLAGE

La municipalité a passé une convention avec le COVALDEM 11 (qui a la compétence pour la collecte des déchets) pour équiper le village de cache conteneurs en métal. Subventionnés à hauteur de 40%, ils seront posés le long de l'avenue de l'Europe et aux abords du village ancien, et personnalisés par des logos.



Exemple de réalisation (dans un autre village)

Toutes les infos sur rustiques.fr

Dimanche 3 décembre

Marché de Noël à la Maison du Parc

Samedi 9 décembre

Participation du village au Téléthon

Chères Rustiquoises, chers Rustiquois et chers amis,



Le conseil municipal est à nouveau au complet. Les 11 conseillères et conseillers municipaux m'ont élu à l'unanimité comme maire. Je les remercie. C'est une équipe soudée, qui sera dévouée au village.

J'assumerai cette tâche avec enthousiasme car être maire c'est d'abord aimer son village, et avoir confiance en l'avenir.

Le premier objectif est de valoriser les atouts qui rendent attractif notre village : la proximité avec Trèbes et Carcassonne, un cadre de vie agréable, l'école, les associations, des personnes qui veulent apporter des idées ou qui veulent s'investir, une population en expansion qui bénéficie d'un bon environnement grâce à un certain équilibre social.

A l'heure des regroupements de communes, des collectivités qui ne sont plus à taille humaine, **le deuxième objectif est de conserver et de favoriser la proximité de l'élu local avec les administrés**. Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, vous pouvez les rencontrer à tout moment, leur faire part de vos demandes ou suggestions. Nous pouvons résoudre certains problèmes au niveau local, d'autres ne peuvent l'être qu'à un échelon au-dessus comme Carcassonne Agglomération ; nous pouvons vous aider dans vos démarches.

Le troisième objectif tient au contexte national avec la diminution des attributions de l'Etat, ou à des décisions comme la suppression de la taxe d'habitation ou des emplois aidés. Chaque maire de France s'interroge sur les conséquences de telles mesures. Comme beaucoup d'entre eux nous serons encore plus vigilants sur les dépenses à venir et le choix des investissements. Sur les 436 communes du département certaines sont en situation critique. Ce n'est pas le cas de la commune de Rustiques. Nous faisons partie des bons gestionnaires.

Il faudra donc être prudents, mais il faudra aussi oser et investir, avoir une vision pour l'avenir de notre village. Cet équilibre est délicat, et demande de la responsabilité. Les 11 conseillers municipaux, avec l'apport de ces 3 jeunes élus récemment, ont pour mission de reprendre à ces enjeux.

Soucieux de la protection du village et de ses habitants vous avez en page 3 un questionnaire qui vous demande d'adhérer à un système d'alerte. N'oubliez pas d'y répondre et de nous le renvoyer.

Enfin je vous invite à participer à la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts. C'est un hommage à ceux qui ont souffert et se sont sacrifiés pour la France. C'est aussi l'occasion de se retrouver, de communiquer, toutes générations confondues.

Henri Ruffel

maire de Rustiques

Cérémonie du 11 novembre



Le Maire et le Conseil Municipal de Rustiques vous convient à la cérémonie de commémoration de l'Armistice **SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017**

10h45 Rassemblement devant la mairie

11h00 Cérémonie au monument aux Morts

11h30 Verre de l'amitié à la Maison du Parc

Inscription sur les listes électorales

Les habitants de Rustiques peuvent demander leur inscription sur les listes électorales soit en mairie, soit par internet. Sur www.mon.service-public.fr (démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales »). La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Date limite d'inscription: **30 décembre 2017**- permanence du secrétariat samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.

**Inscrivez-vous au système d'alerte
à la population**

Anticiper > prévenir > alerter



Merci de retourner cet imprimé en mairie

Inscription au système d'alerte automatisé

Nom *	
Prénom *	
Adresse *	
<input type="checkbox"/> Je souhaite m'inscrire à la liste d'alerte	
1- Liste des n° de téléphone différents à appeler, dans l'ordre, pour recevoir des alertes :	
1er n° de téléphone * :	
2ème n° de téléphone :	
3ème n° de téléphone :	
4ème n° de téléphone :	
2- Autres informations pour recevoir des alertes sur d'autres médias :	
N° pour recevoir des SMS :	
Courriel :	
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas m'inscrire à la liste d'alerte	
Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de Rustiques pour le système d'alerte à la population. Comme prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à : Mairie de Rustiques.	
Signature*:	
Les champs avec * sont obligatoires.	